

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Institut catholique de Toulouse

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Pôle littéraire, philosophique et sciences humaines

Établissement déposant : Institut catholique de Toulouse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de psychologie de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) propose une formation généraliste en psychologie mettant l'accent sur plusieurs sous-disciplines : psychologie cognitive, psychologie sociale, neuropsychologie, psychologie du développement, psychologie clinique et pathologique. Les enseignements fondamentaux sont complétés par des modules méthodologiques, un stage encadré en 2^{ème} année de licence (L2) et 3^{ème} année de licence (L3), et des enseignements disciplinaires transversaux facilitant une réorientation vers un autre cursus universitaire. Cette licence prépare essentiellement à l'entrée en master de psychologie, tout en permettant également l'insertion professionnelle dans les domaines de l'intervention sociale, de l'éducation, de l'administration publique, de l'aide à l'enfance, de l'accompagnement, des ressources humaines, etc.

Avis du comité d'experts

La maquette pédagogique de cette licence propose un enseignement assez généraliste de différentes sous-disciplines de la psychologie, comparable à de nombreuses formations d'universités d'Etat, sans ouverture particulière aux autres sciences humaines, malgré ce que laisse supposer l'intitulé de la formation (la formation s'en tient essentiellement aux sous-disciplines de la psychologie, et non aux « différentes sous-disciplines des Sciences humaines »). Le module d'ouverture se limite à quelques disciplines plutôt littéraires (histoire, littérature, philosophie). De même, les « connaissances de base » dans les domaines de la psychologie de la santé, de celle du travail, de l'ergonomie, de la psychanalyse, de la psychologie interculturelle et intergroupe, de la gérontopsychologie indiquées dans la fiche RNCP ne correspondent qu'à un modèle de présentation générale.

Un triple objectif pédagogique est affiché : la poursuite en master de psychologie, ou dans un master d'une autre discipline, ou l'insertion professionnelle, mais la vocation principale de ce cursus est essentiellement la poursuite d'études en master.

La mention repose sur l'existence de trois grands groupes d'enseignements : un module disciplinaire, un module d'ouverture et un module méthodologique (en L1) qui devient par la suite module de spécialisation progressive dans la mention (L2 et L3). Les contenus des modules correspondent globalement aux ambitions de la formation. La nouvelle maquette, mise en œuvre en 2014, prenant en compte les contraintes législatives actuelles, a permis de clarifier certains points qui pouvaient sembler opaques dans la maquette précédente.

Les stages sont obligatoires dès la L2 (100 heures) et se poursuivent en L3, sans que l'on puisse toutefois savoir si les lieux où ils se déroulent correspondent aux attentes d'une formation en psychologie.

L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants non titulaires. L'implication des acteurs professionnels est en revanche bienvenue. Les faibles effectifs étudiants permettent un suivi longitudinal personnalisé, ce qu'atteste également le très bon taux de réussite. Les éléments fournis quant au pilotage de la formation sont insuffisants : seule la direction d'études est mentionnée et son articulation pédagogique à l'ensemble de la faculté n'apparaît pas clairement.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Un enseignement spécifique est consacré à la « méthodologie de la recherche » dès la 1 ^{ère} année, mais on ne voit pas à quoi cette activité de « recherche » peut correspondre en L1. La formation des étudiants « aux principales techniques de recherche en psychologie » annoncée en L2, pose un problème de crédibilité, faute de précisions.
Place de la professionnalisation	Cette formation débouche essentiellement sur une poursuite d'études en master de psychologie. L'ouverture au monde professionnel est présente en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, avec proposition d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel (PPP).
Place des projets et stages	La formation accorde une place importante aux stages : 100 heures en L2 (trois semaines) et 200 heures (six semaines) en L3, mais il n'y a pas d'indication sur les contenus. L'évaluation terminale s'effectue à partir d'une grille standardisée. L'encadrement se trouve renforcé dans la maquette mise en place en 2014.
Place de l'international	L'ICT affiche de nombreuses conventions de collaborations internationales, notamment ERASMUS. La mobilité internationale entrante et sortante, affichée au niveau de l'établissement, reste cependant faible (une quinzaine d'étudiants chaque année pour l'ensemble de l'établissement). La proposition pédagogique d'une seconde langue autre que l'anglais dans la maquette 2014 constitue une amélioration appréciable en vue d'échanges européens.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'effectue à partir du dossier APB soumis à une commission d'évaluation composée du Doyen et du Directeur d'études. Les passerelles entre disciplines sont possibles au niveau de la 1 ^{ère} année du fait de la forte mutualisation des enseignements du champ. Le dispositif d'aide à la réussite est constitué par l'encadrement d'un directeur d'études, et d'un tutorat individuel dès L1.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement se fait essentiellement en présentiel ; manque d'indication sur la répartition entre cours magistral (CM) et travaux dirigés (TD). Les situations spécifiques à certains étudiants sont prises en considération (salariés, handicapés, sportifs, double cursus), grâce à un suivi individualisé et un tutorat adapté, ainsi qu'à diverses mesures d'aménagement (dispenses d'assiduité, adaptation des évaluations). La formation s'appuie sur la plateforme numérique moodle pour le cadre général de formation, et plus spécifiquement pour les étudiants dispensés d'assiduité.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués en contrôle continu et terminal, mais les modalités d'examen ne sont pas indiquées. Des rapports de stage et des mémoires sont également évalués selon des grilles définies par l'établissement.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le directeur d'études assure le suivi longitudinal, et le tutorat individuel est étayé par un « portfolio de compétences » (résumé des compétences) actualisé semestriellement, et par un « livret de la faculté » explicitant les progressions.
Suivi des diplômés	Pas de données statistiques significatives (première enquête : juin 2014), mais une simple appréciation, selon laquelle la majorité des étudiants semble s'orienter vers le master de psychologie ; un pourcentage plus faible, quoique significatif, se dirige vers la vie professionnelle.

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Evaluation détaillée de chaque enseignement par questionnaire anonyme sur la plateforme moodle.</p> <p>Conseil de perfectionnement (réunion annuelle), en lien avec des réunions pédagogiques.</p> <p>Autoévaluation s'appuyant sur les dispositifs précités.</p>
--	--

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé, permis par les effectifs limités.
- Le taux de réussite est important.

Points faibles :

- L'équipe pédagogique est très réduite, et compte fort peu d'enseignants-chercheurs titulaires.
- On ne voit pas quelle crédibilité accorder à l'affichage de la formation des étudiants de L2 « aux principales techniques de recherche en psychologie ».
- La nature et les lieux des stages, obligatoires en L2 et L3, ne sont pas précisés.
- L'ouverture annoncée vers les sciences humaines reste à mettre en œuvre (les documents d'accompagnement du diplôme font état de connaissances, sans enseignements consolidés correspondants).
- Le pilotage de la formation est peu clair, et la présentation de l'autoévaluation comporte des lacunes.

Conclusions :

Cette licence en psychologie généraliste présente des contenus comparables à de nombreuses licences d'universités d'Etat, mais la capacité de la formation à trouver une place originale dans le paysage universitaire régional, sinon national, ne semble pas aller de soi. Les problèmes d'encadrement par un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs statutaires doivent être sérieusement pris en considération.

Observations de l'établissement



LTS/JC/14_15/0080

Toulouse, le 03 mars 2015

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Le Recteur

Objet : Réponse de l'ICT au rapport d'évaluation sur la licence en psychologie par l'HCERES

Nous apprécions la reconnaissance du taux de réussite et de la qualité du suivi des étudiants.

Nous souscrivons à la remarque sur le renforcement souhaitable de l'équipe pédagogique et prévoyons un recrutement en conséquence.

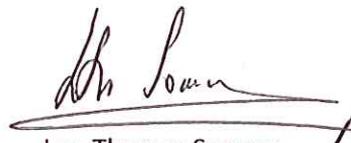
Il en va de même quant à l'exhortation à une ouverture aux différentes sous-disciplines des sciences humaines et entendons prendre cette observation en compte.

Nous contestons la mention d'une quinzaine d'étudiants de l'établissement en mobilité internationale : le dossier fourni en annonce 41.

Nous précisons que, comme pour les autres formations, tous les enseignements sont dispensés pour 2/3 en cours magistral et pour 1/3 en TD.

Nous ajoutons que, tant pour favoriser le lien au Master psychologie clinique de la santé, que pour apporter un facteur différenciant par rapport aux formations parentes d'autres établissements, nous prévoyons un parcours, spécifique à notre contexte régional, en psycho-oncologie en partenariat avec l'Oncopôle.

Nous tenons à la disposition des autorités de tutelle un répertoire des lieux de stages des étudiants.



Luc-Thomas Somme